

Autorisation de l'insecticide Calantha pour la pomme de terre, aux États-Unis

30 septembre 2026

**Pest Management
Science**

Publié dans la revue *Pest Management Science* en août 2026, un article porte sur l'insecticide Calantha, autorisé à des fins agricoles aux États-Unis, en décembre 2023. C'est le premier biopesticide basé sur l'interférence par ARN (ARNi), qui permet de perturber l'expression d'un gène spécifique. Sa substance active est le Ledprona, un ARN double brin qui bloque, chez le doryphore de la pomme de terre, l'expression d'un gène essentiel à sa survie. Des essais en serre et au champ révèlent une forte efficacité à faible dose et une action plus ciblée que les pesticides conventionnels à large spectre. En cours d'évaluation par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), ce produit a été autorisé en Belgique suite à la procédure dérogatoire permettant d'utiliser temporairement des produits interdits dans l'Union européenne (UE), en cas de « situation d'urgence ». Selon les auteurs, l'expérience acquise par l'évaluation de cet insecticide aux États-Unis pourrait contribuer à adapter les différents cadres réglementaires internationaux aux spécificités de ces biopesticides ARNi, notamment pour la prévision de leurs éventuels effets hors cible.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : [*Pest Management Science*](#)